

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 juin 2019



L'INRS lance une web-série pour sensibiliser les jeunes à la santé et sécurité au travail

Si les jeunes n'ont pas toujours conscience des risques rencontrés dans le cadre professionnel, ce sont les premiers concernés par les accidents du travail. Pour les sensibiliser à ce sujet, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) lance la web-série #MortelTonTaf. Inés Reg du Comedy Club y traite avec humour et décalage, des jeunes en entreprise face aux risques. Un site internet et une campagne de communication accompagnent la sortie de cette nouvelle série.

En France, l'indice de fréquence des accidents du travail chez les jeunes de moins de 30 ans, est près de 1,5 fois plus important par rapport au reste des salariés¹. C'est lors de la période de transition de l'école vers la vie active que cette population est la plus vulnérable car elle est à la fois jeune et nouvelle dans l'emploi. Pour l'année 2017, près de 50% des accidents du travail survenus chez les moins de 30 ans ont eu lieu lors de leur 1^{ère} année d'embauche².

#MortelTonTaf : La web-série qui va te sauver la vie au travail ! ...

Véritable préoccupation de santé au travail, les jeunes et les risques professionnels sont le sujet de la nouvelle web-série de l'INRS #MortelTonTaf. En 6 épisodes, la pétillante [Inés Reg](#) du Comedy Club parodie avec beaucoup d'humour l'ensemble des idées reçues sur les risques en entreprise : « Ça fait partie du métier » « Ça n'arrive qu'aux autres » « La prévention c'est compliqué »...



Découvrez dès maintenant les épisodes de « [la web-série qui va te sauver la vie au travail !](#) » avec Inés et ses formules choc : « *Les accidents du travail c'est comme au loto, 100% des gagnants ont tenté leur chance sauf qu'avec les accidents, si tu gagnes t'as tout à perdre !* »

¹ Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail pour 1000 salariés.

² Source : Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam)

... Et un site internet « ressources » pour les jeunes actifs.



Bruit, drogues, stress, troubles musculo-squelettiques, chutes, risques routier et chimique, nombreux sont les risques professionnels auxquels les jeunes peuvent être exposés. Pour les interpeller et les informer, l'INRS lance le [site #MortelTonTaf](http://www.mortel-ton-taf.fr) (www.mortel-ton-taf.fr).

Pour chaque risque, un parcours personnalisé est proposé avec un test d'autodiagnostic, des informations sur les facteurs de risques, les effets sur le travail, les bons interlocuteurs dans l'entreprise, des conseils pratiques... et l'ensemble des ressources documentaires de l'INRS.

Et comme dirait Inès « *On peut tous faire quelque chose face aux risques en entreprise, en commençant par alerter !* ».

En parallèle du lancement de la web-série et du site internet, une campagne de promotion sera diffusée en juin sur le web et les médias sociaux, avec un jeu concours pour gagner des places au spectacle de la troupe du Jamel Comedy Club.

Depuis plus de 20 ans, l'INRS et l'Assurance Maladie – Risques professionnels en partenariat avec le ministère de l'Education nationale développent la culture de prévention des risques professionnels, notamment en intégrant les compétences en santé et sécurité au travail au sein des différents diplômes professionnels (du CAP au BTS). « *Ce qui représente aujourd'hui plus d'un million d'élèves et apprentis concernés et plus de 2 500 enseignants formés chaque année à la santé et sécurité au travail.* » précise Olivier Macaire, Responsable de l'enseignement professionnel au département formation de l'INRS.

Etude sur l'accidentologie des jeunes travailleurs - 2017

Une [étude épidémiologique](#) réalisée par l'INRS révèle que les jeunes de moins de 25 ans formés en santé et sécurité au travail pendant leur scolarité ont **2 fois moins d'accidents du travail que les autres**. Réalisée sur 5 ans dans 7 régions de France, cette étude montre la pertinence d'**intégrer un enseignement en santé au travail dans l'ensemble des formations initiales**.

Retrouvez [l'offre de formation initiale](#) proposée par l'INRS.

Contact Presse : Marie-Eva PLANCHARD - 01 40 44 14 40 - marieeva.planchard@inrs.fr

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité Sociale – Accidents du travail / Risques professionnels. Notre métier, rendre le vôtre plus sûr
Et pour suivre l'actualité de l'INRS : www.inrs.fr ; www.twitter.com/INRSfrance